



**LCC | CDC**

Living Law | Pursuing Justice | Renewing Hope

**Commission du droit du Canada  
Appel à contributions  
Charité et droit au Canada  
Partie III  
Mars 2025**

La Commission du droit du Canada (CDC) sollicite des propositions de contributions pour la troisième partie d'un projet collaboratif consacré à la charité et au droit au Canada.

La première partie, « Regard en arrière », trace l'histoire de la bienfaisance et des organismes de bienfaisance au Canada et dans le droit canadien. La deuxième partie, intitulée « Regard sur le présent : défis et orientations actuels pour les organismes de bienfaisance au Canada » traite des enjeux contemporains liés à la réglementation et à l'administration des organismes de bienfaisance au Canada.

Cet appel à contributions porte sur la troisième partie du projet, intitulée « Regard vers l'avenir : le futur des organismes de bienfaisance et du droit de la bienfaisance au Canada ». Résolument tournée vers l'avenir, tant en termes d'objectifs que de champ d'application, cette partie vise à susciter des discussions et à formuler des recommandations sur les structures de gouvernance et le fonctionnement des organismes de bienfaisance à l'avenir. Les propositions de contribution doivent être soumises avant le 31 mars 2025.

Les contributions prendront la forme de textes originaux, rédigés en anglais ou en français. Les auteurs seront invités à devenir associés de la CDC et un montant de 10 000 \$ sera versé pour chaque texte rédigé. Les auteurs sont censés profiter de ce soutien financier pour obtenir de l'aide avec la recherche, la rédaction et la révision de leur texte.

Vous trouverez ci-dessous la description générale du projet et les paramètres spécifiques de cet appel à contributions.

### **Description du projet**

La charité fait partie de la vie quotidienne de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes. Comportement charitable, dons charitables, interactions charitables : tous sont considérés comme le reflet de la générosité humaine et du souci du bien-être collectif. La charité est au cœur d'un éventail extraordinairement large de secteurs, d'actions, d'engagements et de projets.

Les organismes de bienfaisance sont les organisations qui rendent tout ceci possible. Elles aussi font partie de la vie quotidienne des Canadiens et Canadiennes. De petit à grand, de locale à l'internationale, les organismes de bienfaisance exercent une responsabilité importante dans la gouvernance et l'épanouissement d'une société contemporaine et diversifiée.

Comment le droit au Canada - sous de multiples formes et à différents niveaux - facilite-t-il la pratique de charité et soutient le fonctionnement des charités? La Commission du droit du Canada propose d'explorer une grande variété de questions reliées, dans le cadre d'un projet consacré aux organismes de bienfaisance en droit canadien et au droit des organismes de bienfaisance canadiens. Ces questions reflètent les préoccupations et les priorités des personnes, des collectivités et des institutions avec lesquelles la Commission a déjà échangé et qu'elle continuera d'écouter et de rencontrer. Elles illustrent des problématiques qui se recoupent et qui ont trait aux définitions juridiques, aux sources coexistantes d'autorité et de gouvernance, et à la réglementation efficace d'un ensemble extrêmement complexe et protéiforme d'activités, de besoins et de fonctions

### **Partie III - Regard vers l'avenir : le futur des organismes de bienfaisance et du droit de la bienfaisance au Canada**

Fort des perspectives issues des parties I et II du projet, la partie III invite les contributeurs à se projeter dans l'avenir en explorant les défis potentiels qui se profilent à l'horizon et en identifiant des possibilités pour l'évolution du droit. Point culminant du projet, cette partie adopte une approche globale afin d'intégrer une pluralité de perspectives et d'approches sur l'avenir du droit relatif aux organismes de bienfaisance et du milieu dans son ensemble. Les préoccupations concrètes liées aux aspects structurels et opérationnels des organismes de bienfaisance seront intégrées au sein des travaux de la troisième partie afin de proposer des pistes garantissant aux organismes de bienfaisance au Canada un avenir solide, diversifié et bien encadré.

#### **Description des contributions recherchées**

La Commission du droit du Canada sollicite des propositions de contribution répondant aux objectifs et à la portée de la partie III. Pour être examinées, ces propositions devront adopter une perspective prospective en identifiant les défis et possibles évolutions qui se profilent à l'horizon, notamment en lien avec les éléments structurels ou fondamentaux du droit relatif aux organismes de bienfaisance. Les contributions choisies présenteront des possibilités et recommandations pour l'évolution future du droit canadien en matière de charité et d'organismes de bienfaisance.

Les propositions de contributions sont attendues pour le 31 mars 2025.

## **Paramètres et processus de sélection**

### Paramètres

Les textes doivent comporter jusqu'à 7 000 mots. Les auteurs recevront collectivement une somme de 10 000 dollars, qui sera versée en plusieurs tranches :

- 2 500 \$ lors de la soumission de la biographie et de la photographie de l'auteur, ainsi que d'un résumé du texte, qui seront utilisés sur le site Web de la CDC.
- 2 500 \$ lors de la soumission initiale du texte
- 2 500 \$ lors de la version révisée du texte
- 2 500 \$ lors de la soumission finale du texte

Si vous souhaitez contribuer à la troisième partie du projet, veuillez soumettre votre proposition de texte, comprenant les éléments suivants, avant le 31 mars 2025:

- Une mention du sujet et un titre provisoire
- Un résumé de 200 mots du texte proposé
- Un plan de texte d'une à deux pages
- Une bibliographie préliminaire comprenant jusqu'à cinq sources
- Une référence à une publication antérieure (de préférence dans un domaine connexe). Les articles peuvent être co-rédigés, auquel cas il faut inclure une référence à une publication antérieure pour chaque auteur proposé

Les demandes doivent être soumises à [projects-projets@lcc-cdc.gc.ca](mailto:projects-projets@lcc-cdc.gc.ca)

### Processus de sélection

La CDC s'efforcera d'informer les demandeurs de sa décision dans les trois semaines suivant la réception des propositions de contribution. Si leur proposition est acceptée et qu'ils sont invités à participer, les auteurs devront préparer leur texte pour une première soumission le 17 octobre 2025. La CDC s'efforcera d'examiner et de commenter les textes avant le 7 novembre 2025. Les questions et commentaires adressés aux auteurs devront être pris en compte et intégrés avant le 28 novembre 2025, date à laquelle les textes seront envoyés pour fins de traduction. Les auteurs disposeront d'environ une semaine pour revoir les traductions et les éventuelles corrections ou suggestions d'édition. Les textes finaux devront être soumis avant le 16 janvier 2026.

### Étapes et échéances

- Date limite pour le dépôt des propositions de contribution : 31 mars 2025
- Remise du texte initial : 17 octobre 2025
- Prise en compte et intégration des questions et commentaires de la CDC / soumission du texte à la traduction : 28 novembre 2025
- Remise du texte final : 16 janvier 2026

Tous les textes publiés à la suite de cet appel seront des publications de la CDC, et la CDC détiendra les droits d'auteur sur tous les textes. La CDC peut publier tout texte soumis dans le cadre de cet appel, en totalité ou en partie, dans la langue ou le format de son choix.

Les questions peuvent être transmises à l'adresse suivante : [projects-projets@lcc-cdc.gc.ca](mailto:projects-projets@lcc-cdc.gc.ca)